

LE CURÉ DE MÉRÉ

Par Marc Vigié



Louis Testory à la fin de sa vie, en 1896. Il porte le cordon de la croix d'or émaillée à huit pointes des chanoines de Saint-Denis, la croix d'officier de la Légion d'honneur, la croix d'officier de Guadeloupe (remise par l'empereur du Mexique Maximilien), ainsi que les médailles commémoratives de ses campagnes militaires. (Collection Musée de l'Armée).

Le 25 septembre 1900, à sept heures du soir, le glas sonne à Méré. Louis Benoît Testory, le curé de la modeste paroisse, vient de rendre son âme à Dieu. Ses dernières volontés sont, à son image, peu ordinaires : il demande qu'on lui réserve la fosse commune comme sépulture ; quoiqu'officier de la Légion d'honneur à titre militaire, il refuse qu'on lui rende les honneurs et ne désire que le convoi des pauvres, comme il ne veut la présence d'aucun autre prêtre que le doyen ou son vicaire (sous-entendu, surtout pas l'évêque de Versailles !). Enfin, ultime souhait de ce gourmand invétéré, amateur de rouges robustes, de fromage et de charcuterie : « après mon convoi, que les vrais amis prennent un bon repas. » Nul doute que l'on respecta tout cela, ses ouailles et aussi peut-être des esprits forts qui, connaissant l'homme autant que le prêtre, savaient son patriotisme et sa loyauté vis-à-vis de la République – n'a-t-il pas été reçu à l'Élysée quelques années plus tôt par le président Félix Faure qui lui a, selon ses termes, « serré la patte » ? Comment ne pas saluer la mémoire d'un personnage hors norme, dont la vie avait

été si profondément inscrite dans l'histoire nationale ?

Louis Testory est né à Millau le 14 mai 1822. C'est à Paris qu'il fait ses études de théologie, d'abord au Petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, alors dirigé par l'abbé Dupanloup, promis à la carrière que l'on sait, puis au Grand séminaire de Saint-Sulpice, sous la férule non moins exigeante de l'archevêque de Paris, monseigneur Affre. Ordonné prêtre en 1849, il obtient l'année suivante un poste de vicaire à Montreuil avant de rejoindre Notre-Dame de Paris. Si le poste n'est pas sans lustre, la condition matérielle d'un vicaire n'est guère enviable ; elle est même proche de la misère. Beaucoup de ces jeunes prêtres, non titulaires d'une cure, sont en vérité des crève-la-faim. On comprend que Louis Testory, peu contemplatif de nature mais au caractère bien trempé, tout aussi conscient de sa valeur que de ses devoirs et désireux de faire son chemin – devenir évêque sera l'ambition de sa vie –, cherche à sortir de cette impasse. Une issue se présente enfin dans laquelle il s'engouffre. En juillet 1855, il embarque pour la Crimée avec le

corps expéditionnaire dont il est devenu l'un des aumôniers ordinaires.

Le recrutement des aumôniers militaires obéit alors à un processus complexe. Le ministère de la Guerre consulte celui des Cultes qui lui-même associe les évêques et les préfets à la désignation des heureux impétrants. Il faut donc avoir des relations et l'on peut penser que le soutien de monseigneur Dupanloup, désormais évêque d'Orléans, fut en l'occurrence déterminant. La sélection est sévère : l'Armée et l'Église ne veulent que les meilleurs. Pour la Crimée, seuls 45 candidats sur 85 sont retenus. La mission d'aumônier offre des avantages. D'abord une solde honorable – on touche autant qu'un capitaine – et aussi la fréquentation des états-majors où l'on peut se lier à de nouveaux protecteurs. Toutefois, la sincérité de la vocation de Louis Testory ne saurait être mise en doute. Elle profite d'un nouvel environnement culturel et mental. Depuis les années 1830, et plus encore à partir du Second Empire, l'Église, fortement imprégnée d'un patriotisme qu'elle veut régénérateur, valorise la condition militaire. Les soldats de « la brave armée française » sont désormais investis d'une mission quasi mystique. Dès lors, l'aumônier n'est plus le missionnaire borné d'antan, chargé de moraliser et soumettre la soldatesque abrutie à un conformisme religieux comme le ferait un sous-officier quant à la discipline. Il est devenu un homme de Dieu, dévoué jusqu'à l'abnégation au bien-être moral et religieux de ceux qui sont prêts à se sacrifier pour la patrie.

Dès sa première campagne, Louis Testory donne l'exemple¹. Pendant une année entière, on le voit toujours au plus près du feu, à Sébastopol comme à Inkerman où le typhus l'atteint, ce qui lui vaut d'être évacué quelques semaines « entre la vie et la mort » à Constantinople. La formule n'est pas vaine : l'épidémie emporte le quart des

aumôniers de l'armée ! Son engagement absolu dans sa mission lui vaut l'honneur, avant son retour en France, en juillet 1856, de célébrer devant l'armée et les maréchaux une messe commémorative sur le champ de bataille de l'Alma. Avec la même fougue, il participe ensuite à la campagne d'Italie, cette fois comme aumônier de deuxième classe. Un général est tué à ses côtés à Solferino. C'est ensuite, à partir de juillet 1862, la campagne du Mexique où il passera cinq années qui, sans qu'il le sache encore, seront le grand moment de sa vie. Son engagement et son expérience sont récompensés par des promotions successives : aumônier de première classe, puis aumônier en chef du corps expéditionnaire. En tant que tel, il dispose désormais à son service de deux chevaux et de deux ordonnances ! Il côtoie quotidiennement les généraux mais continue d'exercer son ministère au plus près des soldats. Dans les environs de Puebla, il est blessé d'une balle à la jambe droite alors qu'il relève des blessés au milieu de la mêlée, ce qui lui vaut, le 14 août 1863, de recevoir la Légion d'honneur des mains du maréchal Forey. Ce dernier, quelques semaines auparavant, lui avait offert de servir la messe dans la cathédrale de Mexico où les Français venaient d'entrer. Plus tard, après avoir été atteint « par les fièvres pernicieuses du Mexique », il accepte d'effectuer, seul, « à travers un pays infesté de guérilleros », une mission de renseignement. En juillet 1864, il est présenté à la cour de l'empereur Maximilien et de l'impératrice Carlota qu'il fréquente assidûment et dont il obtient la confiance. Tout en se montrant soucieux de plaire, Testory est assez bon observateur pour comprendre que les jours du nouvel empire mexicain, en réalité un protectorat français honni de la population, sont comptés. Il rentre à Toulon en avril 1867 à bord d'un bateau ravagé par la fièvre jaune.

¹ La carrière de Louis Testory sous les armes est rapportée dans son dossier de membre de l'Ordre de la Légion d'honneur. Cf. *Base de données Léonore*, en ligne. Bernard Maury a eu recours à la correspondance privée de Louis

Testory pour une brève étude biographique, « Les aventures du Millavois Louis Testory », publiée par le *Journal de Millau* en septembre 2018, également utilisée ici.

En dépit de ses hauts faits – n'est-il pas le seul aumônier militaire à être crédité de neuf campagnes et une blessure au feu sur trois théâtres d'opérations extérieures ? – , Louis Testory n'obtient pas la position d'autorité au sein de l'institution militaire qui lui aurait permis d'échapper définitivement à la précarité. En effet, jusqu'aux lois de 1874 et de 1880, l'aumônerie militaire, dépourvue de budget, n'offre aucun emploi permanent aux aumôniers, simples vacataires licenciés une fois les hostilités conclues et rendus à leur peu enviable condition première. Seul le vicariat général de la Grande Aumônerie garantissait cette stabilité tant désirée, assortie d'un traitement conséquent, mais le poste échappe à Louis Testory, en dépit de la requête qu'il présente personnellement à Napoléon III. Dépité, il règle ses comptes dans un ouvrage, *L'aumônier militaire*, qui rencontre un certain succès. Tout en rapportant son expérience des bivouacs et de la bataille, il se flatte de n'être pas de « ces aumôniers à l'eau de rose et aux gants couleur beurre frais », sachant faire leur cour et que l'on récompense indûment. Une fois encore, l'intercession de monseigneur Dupanloup lui offre une consolation sous la forme d'une place de chanoine de second ordre du Chapitre impérial de l'abbaye de Saint-Denis. La prébende est dorée. En échange d'un service fort peu prenant, on perçoit de l'État un traitement de 2500 francs.

Cette mise à l'écart, pour honorable qu'elle apparaisse, est aussi une nouvelle impasse. La promesse d'un évêché eut été davantage gratifiante. Mais de cela, il ne pouvait être question et Louis Testory ne le sait que trop. En janvier 1865, il a publié une modeste brochure, *L'Empire et le clergé mexicain*, qui, à Mexico comme à Paris et surtout à Rome, a fait un joli scandale car hostile à la papauté ! L'opuscule a été aussitôt condamné par la Sacrée Congrégation de l'Index. Certes, Louis Testory, pour n'être pas chassé de l'Église, a dû très vite reconnaître son erreur, mais il ne se résout à réprouver son œuvre et faire amende honorable qu'en mars 1869.

Lorsque la guerre de 1870 éclate, il se propose de nouveau comme aumônier auprès de l'armée du Rhin. Son ennemi déclaré, le vicaire général de la Grande Aumônerie, à l'en croire s'y oppose. Après s'en être plaint auprès du ministre de la Guerre (qui a d'autres chats à fouetter...), c'est donc comme aumônier volontaire « pour les ambulances aux blessés » qu'il se porte volontaire... tout aussi vainement. Furieux mais résolu à agir, il s'engage alors dans les Francs-Tireurs de la Seine et participe aux combats dans l'Est. Deux fois capturé, deux fois évadé ! Replié sur Paris où il demeure enfermé tout au long du siège, il se tient comme à son habitude aux avant-postes les plus exposés, au Bourget et à Champigny. Revenu à Saint-Denis en février 1871, il dénonce vigoureusement les pillages commis dans la ville (notamment celui de son domicile) et l'Abbaye par les Prussiens qu'il qualifie de « vandales », ce qui lui vaut d'être illico arrêté et enfermé dans le fort de Briche dans l'attente d'un jugement en cour martiale. Le général de Galliffet, l'un de ses anciens condisciples à Saint-Nicolas du Chardonnet, et l'un des héros de la guerre du Mexique, obtient sa grâce auprès du roi de Saxe. Quelques jours plus tard, la Commune de Paris est proclamée...

Notre chanoine pense qu'avec le retour de la paix, les nouvelles preuves d'un patriotisme ardent, plus encore le soutien de nombreux députés et de généraux s'ajoutant à son amende honorable auprès du Saint-Siège, la route de l'épiscopat lui est désormais ouverte. En 1872, il guigne plus particulièrement le siège de Rodez... qui lui échappe. Il est toujours barré auprès du ministre des Cultes par sa hiérarchie, peu désireuse de s'accommoder de ce prêtre, certes gallican et libéral mais décidément trop fort en gueule et pour tout dire ingérable. Il achève de ruiner ses maigres chances quelques années plus tard en s'en prenant violemment à Monseigneur Maret, devenu primicier du chapitre de Saint-Denis en 1873, auquel il reproche son autoritarisme. Il accable le ministre des Cultes et Rome de mémoires toujours plus virulents, à l'argumentation, il faut l'admettre, souvent

misérable. Ledit primicier, installé dans sa fonction par Mac Mahon et Pie IX, poursuit de son ire l'insolent avant d'en triompher sans appel en obtenant du nouveau souverain pontife, Léon XIII, un bref « en faveur du Chapitre épiscopal et national de Saint-Denis ». Malgré tout, jusqu'en 1895, Louis Testory s'acharnera à multiplier les dossiers de candidature.

Il avait été horrifié par le spectacle de Paris au lendemain de la Semaine sanglante. La répression judiciaire qui suivit ne l'accabla pas moins. Elle lui offrit l'occasion d'un nouvel apostolat... et de découvrir d'autres horizons lointains. Cette fois avec l'accord du ministre de la Marine, il embarque le 26 juillet 1873 en même temps que 93 femmes et 142 enfants de déportés en Nouvelle-Calédonie. Après avoir brièvement officié à Nouméa, il rentre dès l'année suivante, satisfait de son périple, et retrouve son chapitre abbatial. Faute d'être évêque, sa condition n'en est pas moins enviable. La République, lors de ses débuts conservateurs,

a profondément réorganisé l'institution et accorde aux prêtres qui la servent un traitement de 4 000 francs leur permettant de vivre douillettement. À l'abri de sa sinécure, Louis Testory cherche à se rendre socialement utile. Il consacre le temps libre, dont il dispose en abondance, au dépôt de mendicité abrité par les Sœurs de la Charité à l'hôpital. L'hospice est gigantesque, abritant selon les moments de trois à quatre mille personnes. En 1887, il poursuit son œuvre à Nanterre où le dépôt a été transféré. Il y intervient bénévolement, animé de la même fougue charitable. Comme à son habitude, il fait preuve de courage et refuse de reculer devant « la fièvre cholériforme » qui ravage les lieux en 1892. Cela sera sa dernière action d'éclat. Les temps changent. La République de Jules Grévy et de Sadi Carnot n'est plus celle de Mac Mahon. En 1888, le chapitre national de l'Abbaye de Saint-Denis, privé de primicier depuis quatre ans, est supprimé de fait avec la disparition de son budget et ses anciens pensionnaires sont poussés vers la sortie.



Méré vers 1900 . Carte postale (collection particulière)

Louis Testory doit se résigner à postuler une cure. C'est ainsi qu'il arrive à Méré en 1893 où il coule paisiblement ses dernières années. Vite intégré à la population modeste qui l'entoure, il en partage les joies et les peines. La cure rapporte peu, et le vieil homme qui a toujours été attentif à ses revenus, demande que sa pension de chevalier de

la Légion d'honneur – 250 francs annuels – lui soit versée à la réception de Montfort-l'Amaury afin de lui épargner le voyage de Paris. Il est aussi associé aux grands moments qui rompent avec la monotonie ordinaire. Ainsi, par exemple, le 23 août 1896, il assiste, aux côtés de l'instituteur (pourtant un hussard noir de la République s'il en

est, vrai laïc, qui plus est radical) et de notables pour beaucoup francs-maçons déclarés, à l'inauguration sur la place du village du monument à François Quesnay, élevé à l'instigation de la Société populaire du canton de Montfort-l'Amaury. Cette association éminemment laïque, vouée à la mise en œuvre des lois sur l'éducation de Jules Ferry, résolument attentive à promouvoir le processus de démocratisation de la vie publique et de laïcisation de la société hérités de la Révolution, salue sa présence. On le voit rangé parmi les officiels qui le reconnaissent en ses titres et qualités, dont beaucoup, probablement, lui envient une Légion d'honneur qu'ils n'ont pas et

dont ils savent qu'elle n'est pas usurpée. Quelques semaines plus tôt, en effet, « pour ses beaux services religieux et militaires », Louis Testory a reçu des mains du général Saussier, gouverneur militaire de Paris, son ami depuis la Crimée, l'Italie et le Mexique, la croix d'officier, sur la proposition du ministre de la Guerre qui est intervenu pour cela auprès du ministre de l'Intérieur et des Cultes². À la fin de la cérémonie, il est invité à signer en mairie le registre portant la trace de l'événement, ce qu'il fait de bonne grâce avant de prendre sa part du rafraîchissement. Au fond, tous savent qu'ils partagent assez de convictions essentielles pour faire fi de ce qui les oppose.

L'an mil neuf cent, le vingt-cinq septembr
à sept heures du soir, par devant nous, *Maurice
Nouveau*, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune
de Méré, arrondissement de Rambouillet, de fait et de droit
destaire. Et. Dix, est comparu *Maurice Alexandre Philippe
vicairie*, âgé de vingt-sept ans, demeurant à
Montfort, et *Alexandre Berché*, cultivateur, âgé de
trente ans, tous deux amis du défunt, lesquels nous ont dé-
claré que *Louis Benoît Testory*, curé desservant, âgé de
soixante-dix-huit ans, Chanoine de deuxième ordre
au chapitre de saint Denis, officier de la Légion d'honneur
aumônier militaire en retraite, domicilié à Méré,
né à *Mailhau (Aveyron)* fils de *Louis Testory*
fabricant de gants et de *Jeanne Faubertmalle*,
son épouse, tous deux défunt et autrefois domici-
lés audit *Mailhau (Aveyron)*, célibataire, est décédé au-
jourd'hui, en son domicile, à cinq heures et demie
du soir. Et après nous être assuré du décès nous
avons dressé le présent acte, que les déclarants
ont signé avec nous, après lecture faite.

A. Berché
Maurice Alexandre Philippe
Maire

Acte de décès de Louis Testory, registre d'état-civil de Méré (ADY)

² Une première demande avait été faite en 1893 par le général Saussier, vétéran des campagnes d'Algérie, de Crimée, d'Italie, du Mexique, de 1870, l'un des officiers généraux les plus décorés. Vice-président du Conseil

supérieur de la Guerre de 1889 à 1897, le général Saussier fut candidat à la présidence de la République en 1887, battu par Sadi Carnot.